

PROGRAMME

ÉTATS GÉNÉRAUX DU **DOMMAGE CORPOREL**

16^e ÉDITION

**L'ENFANT
&
LE DOMMAGE
CORPOREL**

**LILLE
05
DÉCEMBRE
2024**



08H30

OUVERTURE DU SITE & ACCUEIL CAFÉ

09H00

ALLOCUTIONS OFFICIELLES

Julie COUTURIER
Présidente du CNB (en visio)

Florent MEREAU
Bâtonnier du barreau de Lille

09H30

INTRODUCTION

Christophe QUEZEL-AMBRUNAZ
Professeur à l'Université Savoie Mont
Blanc

10H00

TABLE RONDE : COMMENT PENSER LA RÉPARATION DE L'ENFANT ?

NIVEAU : INTERMÉDIAIRE

Modérateur :
Arnaud de SAINTREMY
Avocat au barreau de Rouen, responsable du
groupe de travail Droit des enfants du CNB

Frédéric BIBAL
Avocat au barreau de Paris, spécialiste en
droit du dommage corporel

Anne GUEGAN
Maître de conférences, HDR et co-directrice
du DU de Droit à la réparation du dommage
corporel

Eric DELEMAR
Défenseur des enfants, adjoint en charge de la
défense et de la promotion des droits de
l'enfant

Liliane DALIGAND
Professeur émérite de médecine légale,
psychiatre, expert honoraire de justice

Christophe LE GALLO
Président du collège Dépakine

FORUM : FOIRE AUX QUESTIONS

11H30

Frédéric BIBAL
membre du comité scientifique

Jérôme CHARPENTIER
membre du comité scientifique

Anne GUEGAN
membre du comité scientifique

Lynda LETTAT-OUTAH
membre du comité scientifique

Marie MESCAM
membre du comité scientifique

PAUSE DÉJEUNER

12H30

1^{ÈRE} SESSION D'ATELIERS 14H00

1 atelier au choix

ATELIER 1

L'AIDE À LA PERSONNE ET L'ENFANT **NIVEAU : INTERMÉDIAIRE**

Modératrice :
Marie MESCAM
Avocate au barreau de Bordeaux,
spécialiste en droit du dommage corporel

Christophe QUEZEL-AMBRUNAZ
Professeur à l'Université Savoie Mont Blanc

Claudine BERNFELD
Avocate au barreau de Paris,
Présidente de l'ANADAVI, spécialiste du
droit du dommage corporel

ATELIER 2

PSU ET PRÉJUDICE PROFESSIONNEL DE L'ENFANT

NIVEAU : AVANCÉ

Modératrice :

Pauline GIRERD

Avocate au barreau de Lille,
membre du CNB

Laurie FRIANT

Maîtresse de conférences à l'université de
Poitiers

Antonio MUSELLA

Magistrat, au tribunal judiciaire de Créteil

Catherine POUZOL

Avocate au Barreau de Lille

ATELIER 3

FVA / FLA DE L'ENFANT

NIVEAU : AVANCÉ

Modérateur :

Jérôme Charpentier

Avocat au barreau de Paris,
spécialiste en droit du dommage corporel

Lynda LETTAT-OUTAH

Avocate au barreau de Lyon,
spécialiste du droit du dommage
corporel, membre de l'ANADAVI

Thomas CHARGE

Directeur Associé Santé et Ergothérapeute
chez ALOGIA GROUPE

Paul JOLY

Architecte DPLG urbaniste expert
judiciaire

Patrice GAUD

Avocat au Barreau de Paris

2ÈME SESSION D'ATELIERS

15H45

1 atelier au choix

ATELIER 4

LES PRÉJUDICES EXTRA- PATRIMONIAUX DE L'ENFANT VICTIME ET DE SES PROCHES

NIVEAU : INTERMÉDIAIRE

Modératrice :

Joëlle FOREST-CHALVIN

Avocate au barreau de Lyon,
membre du CNB

Marie MESCAM

Avocate au barreau de Bordeaux, spécialiste
en droit du dommage corporel

Laura VITALE

Professeur à l'université de Lille Directrice du
Master 2 de droit privé approfondi

Benoît MORNET

Conseiller à la première chambre civile de la
Cour de cassation

ATELIER 5

L'EXPERTISE DE L'ENFANT

NIVEAU : INTERMÉDIAIRE

Modératrice :

Lynda LETTAT-OUTAH

Avocate au barreau de Lyon, spécialiste du
droit du dommage corporel, membre de
l'ANADAVI

Élodie ABRAHAM

Avocat au barreau de Paris, spécialiste du
droit du dommage corporel, membre de
l'ANADAVI

Gérard CHERON

Chef du service des urgences pédiatriques à
l'Hôpital Necker-Enfants Malades à Paris,
professeur à l'Université René Descartes

Pascal MENARD

Ergotherapeute

Anne-Valérie THOB

Inspectrice du FGTI

ATELIER 6

L'ENFANT DE LA VICTIME : L'ENFANT VICTIME PAR RICOCHET

NIVEAU : INTERMÉDIAIRE

Modérateur :

Simon LAMBERT

Avocat au barreau de Dijon,
membre du CNB

Laurence CLERC-RENAUD

Maîtresse de conférences en droit privé et
Directrice du master droit du dommage
corporel à l'Université Savoie Mont Blanc

Laure-Marie DESOUTTER-TARTIER

Avocate au Barreau de Lille,
spécialiste en dommage corporel

Ghislaine CAVAILLES

Magistrat, Présidente de la 4^{ème} chambre
du tribunal judiciaire de Lille

17H30

FOCUS : LES PARTICULARITÉS PROCÉDURALES POUR L'ENFANT VICTIME, PRESCRIPTION, REPRÉSENTATION ET GESTION DES INDEMNITÉS

NIVEAU : AVANCÉ

Modérateur :

Jean-Baptiste BLANC

Avocat au barreau de Marseille

Aurélié COVIAUX

Avocate au barreau de Paris, spécialiste
en dommage corporel et responsabilité
civile

Jérôme CHARPENTIER

Avocat au barreau de Paris,
spécialiste en droit du dommage corporel

18H15

VERRE DE CLÔTURE

ÉTATS GÉNÉRAUX DU DOMMAGE CORPOREL

L'ENFANT
LE DOMMAGE
CORPOREL

TARIFS

300€ TTC pour les avocat(e)s et autres professions

200€ TTC pour les élèves avocat(e)s et étudiants

Le montant des frais d'inscription est un tarif unique pour toute profession, vous donnant un droit d'accès à la formation en présentiel ou un droit d'accès à la formation en ligne.

Conditions tarifaires pour les magistrats et greffiers : Inscriptions Magistrats et Greffiers auprès de l'ENM et l'ENG.

FORMATION CONTINUE

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit jusqu'à 7 heures de formation délivrées au cours de cette journée.

Une attestation de fin de formation précisant le nombre d'heures effectivement suivies en direct vous sera transmise par e-mail à l'issue de l'événement.

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION PAR LE FIF PL

Les frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF PL dans la limite des critères 2024 des avocats libéraux.

Toute demande de prise en charge devra être effectuée auprès du FIF-PL (www.fifpl.fr) en indiquant le n° de déclaration d'activité de l'organisme de formation : 11753216075



PUBLIC VISÉ

avocats, magistrats et autres professionnels du droit concernés.



PRÉREQUIS

maîtriser les bases de la réparation du dommage corporel.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

à l'issue des états généraux, les apprenants devront être capables de mobiliser leurs connaissances des dernières évolutions législatives et jurisprudentielles pour perfectionner leur exercice professionnel en matière de dommage corporel



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

formation en présentiel : tables rondes et ateliers pratiques interactifs, avec mises en situation réelle. Étude législative et jurisprudentielle



MODE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

à l'issue de la formation, chaque participant remplira une fiche anonyme d'évaluation des acquis et de la qualité de la formation.

DROIT DU DOMMAGE CORPOREL

Niveaux de formation

Tout niveau * (Actualisation : tout public et vie professionnelle)

Débutant * (Niveau 1 : acquisition des fondamentaux)

Intermédiaire * (Niveau 2 : approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière)

Avancé * (Niveau 3 : s'adressant aux spécialistes et praticiens de la matière)

ÉTATS GÉNÉRAUX DU DOMMAGE CORPOREL

L'ENFANT
LE DOMMAGE
CORPOREL

LILLE GRAND PALAIS

1 boulevard des cités unies
59777 LILLE
FRANCE

MÉTRO Réseau Ilevia, 4 stations au choix

à 400 mètres
Station Mairie de Lille
(ligne 2)
et station Lille Grand Palais
(ligne 2)

à 650 mètres
Station Gare Lille Flandres
(Lignes 1 et 2)
et station Gare Lille Europe
(Ligne 2)

FORMAT : 1 journée, 7H de formation par jour
FORMATION CONTINUE : jusqu'à 7 heures de formation délivrées
PARCOURS DE FORMATION : 2 niveaux,
Intermédiaire* (Niveau 2), Avancé* (Niveau 3)

FORMATION ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

INFOS & INSCRIPTIONS

Inscrivez-vous en ligne sur :
www.cnb.avocat.fr

Assistance inscription
egdc@cnb.avocat.fr
+33 (0)9 70 75 29 90

Référent administratif et pédagogique :
Service événement du Conseil national des barreaux
evenement@cnb.avocat.fr
+33(0)1 53 30 85 79

Référent handicap
Joëlle Rasoamanana
j.rasoamanana@cnb.avocat.fr
+33 (0)1 85 34 47 14

Hôtel à proximité du grand palais de Lille :
Hôtel Ibis Lille Centre Grand Palais (50m du grand Palais. Tel : 03 20 11 37 90)
Hôtel du Moulin d'Or (650m du Grand Palais. Tel : 03 20 06 12 67)
Appart'City Confort Lille Grand Palais (700m du Grand Palais. Tel : 03 28 16 82 00)